



# 27<sup>E</sup>

## Rapport sur la Transparence fiscale à la pompe

Fédération canadienne des contribuables

AOÛT 2025

Fédération  
canadienne des  
**contribuables**

# Table des matières

<b>À propos de la Fédération canadienne des contribuables</b>	<b>3</b>
<b>Sommaire</b>	<b>4</b>
<b>Taxes sur l'essence au Canada</b>	<b>5</b>
Classement des prix sur l'essence	5
Classement des taxes sur l'essence	5
Évolution des taxes depuis l'an dernier	6
Taxes sur le carbone en vigueur	6
Effet de la taxe sur la taxe	7
<b>Répartition des taxes sur l'essence</b>	<b>8</b>
Essence	8
Diesel	9
<b>Taxes par plein de 64 litres</b>	<b>10</b>
<b>Taxes en 2030</b>	<b>11</b>
<b>Notes méthodologiques</b>	<b>12</b>

# À propos de la Fédération canadienne des contribuables

La Fédération canadienne des contribuables (FCC) est un organisme citoyen à but non lucratif, incorporé au niveau fédéral, qui milite pour des baisses d'impôts, la lutte contre le gaspillage des fonds publics et une plus grande transparence gouvernementale.

Fondée en Saskatchewan en 1990, la FCC est née de la fusion de l'Association des contribuables de la Saskatchewan et de la Resolution One Association de l'Alberta, dans le but de créer un mouvement national. Aujourd'hui, la FCC compte des centaines de milliers de sympathisants à travers le pays.

Elle dispose d'un bureau fédéral à Ottawa, ainsi que de bureaux régionaux en Colombie-Britannique, en Alberta, dans les Prairies (Saskatchewan et Manitoba), en Ontario, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Ces bureaux mènent des activités de recherche et de représentation adaptées à leur réalité provinciale, en plus de coordonner des campagnes à l'échelle canadienne.

Chaque mois, les bureaux de la FCC répondent à des centaines de demandes d'entrevues, tiennent des conférences de presse et publient régulièrement des communiqués, des analyses, des articles en ligne et des bulletins d'information pour défendre les intérêts des contribuables.

Les porte-parole de la FCC participent à des événements, rencontrent des élus, présentent des mémoires, organisent des pétitions, des campagnes et des mobilisations citoyennes pour faire pression sur les politiques publiques.

Tout contribuable canadien qui partage la mission de la FCC peut s'y joindre gratuitement et recevoir les courriels *Info-Actions*. Les donateurs reçoivent également *The Taxpayer*, la publication phare de l'organisme, diffusée trois fois par année.

La FCC est totalement indépendante de toute affiliation politique ou institutionnelle. Tous les employés, membres du conseil d'administration et représentants sont tenus de ne pas être membres d'un parti politique.

Au cours de l'exercice 2023-2024, la FCC a amassé 6,3 millions \$ grâce à 74 858 dons. Les dons à la FCC ne donnent pas droit à un reçu pour fins d'impôt. L'organisme n'accepte aucun financement étranger.

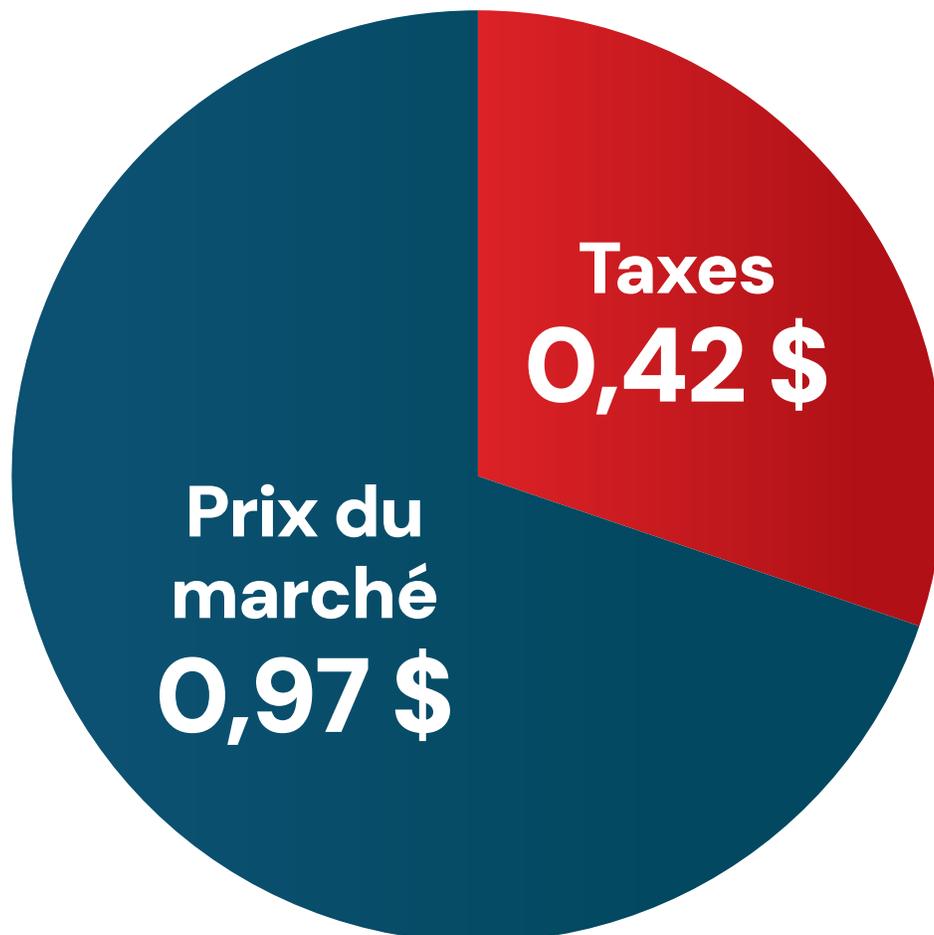
Fédération  
canadienne des  
**contribuables**

# Sommaire

Le *Rapport sur la transparence fiscale à la pompe* met en lumière les taxes cachées que les Canadiens paient chaque fois qu'ils font le plein. Les taxes sur l'essence comprennent les taxes de vente que vous voyez sur votre reçu, mais aussi la taxe d'accise fédérale, la taxe d'accise provinciale et les taxes sur le carbone que vous ne voyez pas. Dans certaines villes, une taxe de transport cachée s'ajoute également.

Toutes les données sur les prix de l'essence et du diesel présentées dans ce rapport proviennent des informations sur les prix de Kalibrate pour la deuxième semaine de juillet 2025.

## Composition du prix de l'essence En se basant sur un prix de 1,39 \$/L



# Taxes sur l'essence au Canada

## Classement des prix de l'essence

La ville de Victoria affiche le prix de l'essence le plus élevé au pays, à 1,62 \$ le litre, dont 56 cents sont des taxes. Vancouver se classe au deuxième rang avec des prix à la pompe de 1,60 \$ le litre.

L'Alberta offre les prix les plus bas, soit 1,27 \$ le litre.

## Classement des taxes sur l'essence

La ville de Vancouver impose les taxes sur l'essence les plus élevées au pays, soit 0,63 \$ par litre.

Cependant, c'est à Montréal que les taxes représentent la plus grande proportion du prix de l'essence, soit 40 % du prix total. C'est essentiellement parce que Montréal combine des taxes élevées et un coût avant taxes plus faible.

Classement des prix de l'essence					
	Province/Ville	Prix à la pompe	Prix avant taxe	Somme des taxes	Pourcentage des taxes
1	Victoria	1,62 \$	1,06 \$	0,56 \$	34 %
2	Vancouver	1,60 \$	0,97 \$	0,63 \$	39 %
3	Montréal	1,55 \$	0,93 \$	0,62 \$	40 %
4	Terre-Neuve-et-Labrador	1,52 \$	1,10 \$	0,43 \$	28 %
5	Québec (taux régulier)	1,49 \$	0,93 \$	0,56 \$	38 %
6	Île-du-Prince-Édouard	1,46 \$	1,09 \$	0,38 \$	26 %
7	C.-B. hors Vancouver et Victoria	1,43 \$	0,93 \$	0,49 \$	35 %
8	Nouvelle-Écosse	1,43 \$	0,94 \$	0,48 \$	34 %
9	Nouveau-Brunswick	1,41 \$	0,93 \$	0,48 \$	34 %
10	Manitoba	1,34 \$	1,05 \$	0,29 \$	22 %
11	Saskatchewan	1,33 \$	1,02 \$	0,31 \$	24 %
12	Ontario	1,32 \$	0,98 \$	0,34 \$	26 %
13	Alberta	1,27 \$	0,98 \$	0,29 \$	23 %

Classement des taxes sur l'essence					
	Province/Ville	Somme des taxes	Prix avant taxe	Prix à la pompe	Pourcentage des taxes
1	Vancouver	0,63 \$	0,97 \$	1,60 \$	39 %
2	Montréal	0,62 \$	0,93 \$	1,55 \$	40 %
3	Québec (taux régulier)	0,56 \$	0,93 \$	1,49 \$	38 %
4	Victoria	0,56 \$	1,06 \$	1,62 \$	34 %
5	C.-B. hors Vancouver et Victoria	0,49 \$	0,93 \$	1,43 \$	35 %
6	Nouvelle-Écosse	0,48 \$	0,94 \$	1,43 \$	34 %
7	Nouveau-Brunswick	0,48 \$	0,93 \$	1,41 \$	34 %
8	Terre-Neuve-et-Labrador	0,43 \$	1,10 \$	1,52 \$	28 %
9	Île-du-Prince-Édouard	0,38 \$	1,09 \$	1,46 \$	26 %
10	Ontario	0,34 \$	0,98 \$	1,32 \$	26 %
11	Saskatchewan	0,31 \$	1,02 \$	1,33 \$	24 %
12	Alberta	0,29 \$	0,98 \$	1,27 \$	23 %
13	Manitoba	0,29 \$	1,05 \$	1,34 \$	22 %

### Notes :

- Les chiffres ne reflètent pas les taux de la deuxième taxe carbone en dehors de la Colombie-Britannique et des provinces de l'Atlantique, car le gouvernement fédéral n'a pas encore précisé le coût pour les consommateurs.
- Les totaux peuvent être légèrement inexacts en raison de l'arrondissement.

**Note :** Les chiffres ne tiennent pas compte des taux de la deuxième taxe carbone en dehors de la Colombie-Britannique et des provinces de l'Atlantique, car le gouvernement fédéral n'a pas encore précisé le coût pour les consommateurs.

## Évolution des taxes depuis l'an dernier

Le gouvernement fédéral a éliminé sa taxe carbone appliquée aux consommateurs à compter du 1er avril 2025. La taxe carbone était auparavant fixée à 80 \$ par tonne, soit 17,6 cents par litre d'essence.

La taxe devait passer à 95 \$ par tonne le 1er avril et augmenter de 15 \$ chaque année jusqu'à atteindre 170 \$ par tonne en 2030, soit environ 37,4 cents par litre d'essence.

La Colombie-Britannique avait sa propre taxe carbone alignée sur la taxe fédérale, mais l'a abolie pour les consommateurs le 1er avril 2025.

Les Canadiens économisent 11,26 \$ sur chaque plein de 64 litres grâce à la fin de cette taxe.

Le 1er janvier 2025, le gouvernement du Manitoba a augmenté sa taxe provinciale sur l'essence à 12,5 cents le litre. Il avait auparavant annulé sa taxe de 14 cents le litre pour toute l'année 2024.

Comme la province a rétabli la taxe à 12,5 cents le litre, les Manitobains paieront environ 8 \$ de plus sur chaque plein de 64 litres qu'ils ne le faisaient l'an dernier.

Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a réduit sa taxe provinciale sur l'essence de 8,05 cents le litre en juin 2022 et a [prolongé](#) cette réduction jusqu'au 31 mars 2026. Les automobilistes économiseront ainsi 5,15 \$ par plein de 64 litres.

Le gouvernement de l'Ontario a réduit temporairement sa taxe sur l'essence de 6,4 cents le litre le 1er juillet 2022. En [mai 2025](#), cette réduction a été rendue permanente.

Depuis l'entrée en vigueur de la réduction, la famille ontarienne moyenne possédant deux voitures a économisé plus de 1 000 \$.

## Taxes sur le carbone en vigueur

Le gouvernement du Québec impose à ses citoyens une taxe carbone par plafonnement et échange. En [mai 2025](#), la taxe carbone québécoise coûtait 8,5 cents par litre d'essence et 11,5 cents par litre de diesel. Le Québec est la seule province à imposer directement une taxe carbone aux consommateurs.

Le gouvernement fédéral a instauré une taxe carbone cachée par le biais de règlements sur les carburants qui ajoutera jusqu'à 17 cents par litre au prix de l'essence d'ici 2030, selon le directeur parlementaire du budget.

Le coût de cette deuxième taxe carbone en 2025 est incertain dans la plupart des provinces, mais, en raison de la réglementation centralisée des prix des carburants au [Nouveau-Brunswick](#), en [Nouvelle-Écosse](#) et à [Terre-Neuve-et-Labrador](#), il a été annoncé que la taxe serait facturée à un taux d'environ cinq à huit cents par litre d'essence.

En 2025, le coût de la deuxième taxe carbone pour l'essence ordinaire est de 0,084 \$ par litre au Nouveau-Brunswick, 0,055 \$ en Nouvelle-Écosse et 0,054 \$ à Terre-Neuve-et-Labrador (les taux pour le diesel varient entre 0,060 \$ et 0,094 \$).

Les détails par province figurent dans un tableau distinct.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique continue d'imposer une taxe carbone cachée sur les carburants par l'entremise des règlements intégrés dans sa norme de carburant à faible teneur en carbone.

Bien que le coût de cette taxe cachée fluctue en fonction des marchés mondiaux, elle coûte en moyenne 18 cents par litre d'essence aux Britanno-Colombiens, soit environ 13 \$ pour faire le plein d'une mini-fourgonnette familiale.

### Coût de la deuxième taxe carbone (par litre)

Province	Ordinaire	Diesel
Nouveau-Brunswick	0,084 \$	0,094 \$
Nouvelle-Écosse	0,055 \$	0,061 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	0,054 \$	0,06 \$

## L'impact des taxes sur les taxes

Chaque fois que vous faites le plein, vous subissez l'effet des taxes sur les taxes. Dans plusieurs provinces, la taxe de vente est calculée après avoir additionné toutes les autres taxes par litre d'essence ou de diesel. Autrement dit, vous payez la taxe de vente sur des taxes déjà ajoutées au prix.

En moyenne, cet effet coûte 3,1 cents supplémentaires par litre d'essence au conducteur canadien. Selon la province, l'impact varie de 0,9 à 4,1 cents le litre, pour une moyenne nationale d'environ 3,1 cents.

Un tableau détaillant cet effet par province est disponible dans un document séparé.

Impact des taxes sur les taxes			
Province/Ville	Taxe sur la taxe fédérale	Taxe sur la taxe provinciale	Somme des taxes sur les taxes
Vancouver	0,028 \$	0,00 \$	<b>0,028 \$</b>
Victoria	0,024 \$	0,00 \$	<b>0,024 \$</b>
C.-B. hors Vancouver et Victoria	0,021 \$	0,00 \$	<b>0,021 \$</b>
Alberta	0,012 \$	0,00 \$	<b>0,012 \$</b>
Saskatchewan	0,013 \$	0,00 \$	<b>0,013 \$</b>
Manitoba	0,011 \$	0,00 \$	<b>0,011 \$</b>
Ontario	0,01 \$	0,015 \$	<b>0,025 \$</b>
Montréal	0,02 \$	0,041 \$	<b>0,061 \$</b>
Québec (taux régulier)	0,019 \$	0,038 \$	<b>0,056 \$</b>
Nouveau-Brunswick	0,015 \$	0,029 \$	<b>0,044 \$</b>
Île-du-Prince-Édouard	0,009 \$	0,019 \$	<b>0,028 \$</b>
Nouvelle-Écosse	0,016 \$	0,028 \$	<b>0,043 \$</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	0,011 \$	0,023 \$	<b>0,034 \$</b>
<b>Canada</b>	<b>0,014 \$</b>	<b>0,016 \$</b>	<b>0,031 \$</b>

**Note :** Les totaux peuvent être inexacts en raison de l'arrondissement.

# Répartition des taxes sur l'essence

Les taxes sur l'essence représentent jusqu'à 40 % du prix à la pompe. Toutes les taxes ne figurent pas sur votre reçu, mais vous pourriez en payer jusqu'à sept différentes : la taxe d'accise provinciale (ou taxe sur les carburants), la taxe carbone, la taxe sur le transport en commun, la taxe de vente provinciale, la taxe d'accise fédérale, la taxe de vente fédérale et même une taxe sur la taxe.

La répartition exacte de ces taxes pour l'essence et le diesel varie selon les provinces.

Répartition des taxes sur l'essence (\$/L)								
Province/Ville	Taxe d'accise provinciale	Taxe carbone	Taxe pour le transport en commun	Taxe de vente provinciale	Taxe d'accise fédérale	Taxe de vente fédérale	Somme des taxes	Impact des taxes sur les taxes
C.-B. hors Vancouver et Victoria	0,145 \$	0,18 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,10 \$	0,068 \$	<b>0,493 \$</b>	0,021 \$
Vancouver	0,085 \$	0,18 \$	0,185 \$	0,00 \$	0,10 \$	0,076 \$	<b>0,626 \$</b>	0,028 \$
Victoria	0,145 \$	0,18 \$	0,055 \$	0,00 \$	0,10 \$	0,077 \$	<b>0,557 \$</b>	0,024 \$
Alberta	0,13 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,10 \$	0,061 \$	<b>0,291 \$</b>	0,012 \$
Saskatchewan	0,15 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,10 \$	0,063 \$	<b>0,313 \$</b>	0,013 \$
Manitoba	0,125 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,10 \$	0,064 \$	<b>0,289 \$</b>	0,011 \$
Ontario	0,09 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,089 \$	0,10 \$	0,056 \$	<b>0,335 \$</b>	0,025 \$
Québec (taux régulier)	0,192 \$	0,085 \$	0,00 \$	0,13 \$	0,10 \$	0,065 \$	<b>0,572 \$</b>	0,056 \$
Montréal	0,192 \$	0,085 \$	0,03 \$	0,141 \$	0,10 \$	0,074 \$	<b>0,622 \$</b>	0,061 \$
Nouveau-Brunswick	0,109 \$	0,084 \$	0,00 \$	0,128 \$	0,10 \$	0,059 \$	<b>0,48 \$</b>	0,044 \$
Île-du-Prince-Édouard	0,085 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,122 \$	0,10 \$	0,061 \$	<b>0,368 \$</b>	0,028 \$
Nouvelle-Écosse	0,155 \$	0,055 \$	0,00 \$	0,108 \$	0,10 \$	0,06 \$	<b>0,478 \$</b>	0,043 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	0,075 \$	0,054 \$	0,00 \$	0,127 \$	0,10 \$	0,063 \$	<b>0,419 \$</b>	0,034 \$
<b>Canada</b>	<b>0,126 \$</b>	<b>0,047 \$</b>	<b>0,016 \$</b>	<b>0,072 \$</b>	<b>0,10 \$</b>	<b>0,062 \$</b>	<b>0,423 \$</b>	<b>0,031 \$</b>

**Note :** Le chiffre de la taxe carbone pour la Colombie-Britannique et certaines provinces de l'Atlantique inclut une taxe carbone dissimulée, appliquée par le biais de la réglementation sur les carburants.

## Répartition des taxes sur le diesel (\$/L)

Province/Ville	Taxe d'accise provinciale	Taxe carbone	Taxe pour le transport en commun	Taxe de vente provinciale	Taxe d'accise fédérale	Taxe de vente fédérale	Somme des taxes	Impact des taxes sur les taxes
C.-B. hors Vancouver et Victoria	0,15 \$	0,18 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,04 \$	0,074 \$	<b>0,444 \$</b>	0,019 \$
Vancouver	0,09 \$	0,18 \$	0,185 \$	0,00 \$	0,04 \$	0,085 \$	<b>0,58 \$</b>	0,025 \$
Victoria	0,15 \$	0,18 \$	0,055 \$	0,00 \$	0,04 \$	0,082 \$	<b>0,507 \$</b>	0,021 \$
Alberta	0,13 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,04 \$	0,066 \$	<b>0,236 \$</b>	0,009 \$
Saskatchewan	0,15 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,04 \$	0,068 \$	<b>0,258 \$</b>	0,01 \$
Manitoba	0,125 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,04 \$	0,069 \$	<b>0,234 \$</b>	0,008 \$
Ontario	0,09 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,098 \$	0,04 \$	0,066 \$	<b>0,294 \$</b>	0,017 \$
Québec (taux régulier)	0,202 \$	0,115 \$	0,00 \$	0,148 \$	0,04 \$	0,081 \$	<b>0,587 \$</b>	0,053 \$
Montréal	0,202 \$	0,115 \$	0,00 \$	0,15 \$	0,04 \$	0,082 \$	<b>0,59 \$</b>	0,053 \$
Nouveau-Brunswick	0,155 \$	0,094 \$	0,00 \$	0,133 \$	0,04 \$	0,073 \$	<b>0,494 \$</b>	0,043 \$
Île-du-Prince-Édouard	0,142 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,14 \$	0,04 \$	0,076 \$	<b>0,398 \$</b>	0,027 \$
Nouvelle-Écosse	0,154 \$	0,061 \$	0,00 \$	0,122 \$	0,04 \$	0,074 \$	<b>0,451 \$</b>	0,036 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	0,095 \$	0,06 \$	0,00 \$	0,142 \$	0,04 \$	0,078 \$	<b>0,415 \$</b>	0,029 \$
<b>Canada</b>	<b>0,13 \$</b>	<b>0,054 \$</b>	<b>0,013 \$</b>	<b>0,08 \$</b>	<b>0,04 \$</b>	<b>0,072 \$</b>	<b>0,388 \$</b>	<b>0,025 \$</b>

**Note :** Le montant de la taxe carbone pour la Colombie-Britannique et certaines provinces de l'Atlantique comprend une taxe carbone cachée imposée par les réglementations sur les carburants.

# Taxes par plein de 64 litres

Les taxes moyennes sur un plein de 64 litres au Canada s'élèvent à 27,06 \$, dont 1,96 \$ représente la taxe sur la taxe.

Les montants varient considérablement selon la province. Par exemple, en Colombie-Britannique (hors Vancouver et Victoria), un plein de 64 litres entraîne environ 31,55 \$ de taxes pour un total de 91,35 \$, tandis qu'en Alberta, le montant des taxes est inférieur à 19 \$.

Taxes sur un plein de 64 litres							
Province/Ville	Prix avant les taxes	Taxes provinciales	Taxes fédérales	Taxes carbone	Impact des taxes sur les taxes	Somme des taxes	Totale
C.-B. hors Vancouver et Victoria	59,80 \$	9,28 \$	10,75 \$	11,52 \$	1,36 \$	31,55 \$	<b>91,35 \$</b>
Vancouver	62,21 \$	17,28 \$	11,27 \$	11,52 \$	1,76 \$	40,07 \$	<b>102,28 \$</b>
Victoria	67,84 \$	12,80 \$	11,33 \$	11,52 \$	1,54 \$	35,65 \$	<b>103,49 \$</b>
Alberta	62,77 \$	8,32 \$	10,28 \$	0,00 \$	0,74 \$	18,60 \$	<b>81,37 \$</b>
Saskatchewan	65,20 \$	9,60 \$	10,46 \$	0,00 \$	0,80 \$	20,06 \$	<b>85,26 \$</b>
Manitoba	67,17 \$	8,00 \$	10,48 \$	0,00 \$	0,72 \$	18,48 \$	<b>85,65 \$</b>
Ontario	62,47 \$	11,48 \$	9,97 \$	0,00 \$	1,58 \$	21,45 \$	<b>83,92 \$</b>
Québec (taux régulier)	59,75 \$	20,58 \$	10,56 \$	5,44 \$	3,61 \$	36,58 \$	<b>96,33 \$</b>
Montréal	59,47 \$	23,21 \$	11,13 \$	5,44 \$	3,90 \$	39,78 \$	<b>99,25 \$</b>
Nouveau-Brunswick	59,75 \$	15,18 \$	10,16 \$	5,38 \$	2,81 \$	30,72 \$	<b>90,47 \$</b>
Île-du-Prince-Édouard	69,57 \$	13,24 \$	10,30 \$	0,00 \$	1,78 \$	23,54 \$	<b>93,11 \$</b>
Nouvelle-Écosse	60,19 \$	16,82 \$	10,23 \$	3,52 \$	2,78 \$	30,57 \$	<b>90,76 \$</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	70,08 \$	12,92 \$	10,46 \$	3,46 \$	2,20 \$	26,84 \$	<b>96,92 \$</b>
<b>Canada</b>	<b>61,81 \$</b>	<b>13,66 \$</b>	<b>10,36 \$</b>	<b>3,03 \$</b>	<b>1,96 \$</b>	<b>27,06 \$</b>	<b>88,87 \$</b>

**Note :** Le montant de la taxe carbone pour la Colombie-Britannique et certaines provinces de l'Atlantique inclut une taxe carbone cachée liée aux réglementations sur les carburants.

# Taxes en 2030

En 2030, selon les projections, la taxe carbone québécoise basée sur le système de plafonnement et d'échange coûtera environ **23 cents** par litre d'essence. La taxe carbone fédérale cachée provenant des règlements sur les carburants ajoutera également 17 cents par litre au prix de l'essence, [selon](#) le directeur parlementaire du budget.

Les automobilistes de la Colombie-Britannique paient déjà une deuxième taxe carbone par l'entremise de la réglementation provinciale sur les carburants, ce qui ajoute environ 18 cents par litre au prix de l'essence, selon Canadiens pour une énergie abordable.

La répartition ci-dessous indique le montant total des taxes que les Canadiens devraient payer en 2030, en supposant que le prix de l'essence avant taxes reste le même que celui observé durant la deuxième semaine de juillet 2025. En moyenne, ils paieront environ 0,64 \$ de taxes par litre.

Les chiffres détaillés par province (incluant les composantes de taxe et la taxe sur la taxe) sont présentés dans des tableaux séparés.

## Répartition des taxes sur l'essence en 2030 (\$/L)

Province/Ville	Taxe d'accise provinciale	Taxe carbone	Taxe pour le transport en commun	Taxe de vente provinciale	Taxe d'accise fédérale	Taxe de vente fédérale	Somme des taxes	Impact des taxes sur les taxes
C.-B. hors Vancouver et Victoria	0,145 \$	0,18 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,10 \$	0,068 \$	<b>0,493 \$</b>	0,021 \$
Vancouver	0,085 \$	0,18 \$	0,185 \$	0,00 \$	0,10 \$	0,076 \$	<b>0,626 \$</b>	0,028 \$
Victoria	0,145 \$	0,18 \$	0,055 \$	0,00 \$	0,10 \$	0,077 \$	<b>0,557 \$</b>	0,024 \$
Alberta	0,13 \$	0,17 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,10 \$	0,069 \$	<b>0,469 \$</b>	0,02 \$
Saskatchewan	0,15 \$	0,17 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,10 \$	0,072 \$	<b>0,492 \$</b>	0,021 \$
Manitoba	0,14 \$	0,17 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,10 \$	0,072 \$	<b>0,482 \$</b>	0,02 \$
Ontario	0,147 \$	0,17 \$	0,00 \$	0,103 \$	0,10 \$	0,064 \$	<b>0,584 \$</b>	0,047 \$
Québec (taux régulier)	0,192 \$	0,40 \$	0,00 \$	0,161 \$	0,10 \$	0,081 \$	<b>0,934 \$</b>	0,104 \$
Montréal	0,192 \$	0,40 \$	0,03 \$	0,172 \$	0,10 \$	0,09 \$	<b>0,984 \$</b>	0,108 \$
Nouveau-Brunswick	0,109 \$	0,17 \$	0,00 \$	0,137 \$	0,10 \$	0,063 \$	<b>0,579 \$</b>	0,057 \$
Île-du-Prince-Édouard	0,085 \$	0,17 \$	0,00 \$	0,139 \$	0,10 \$	0,069 \$	<b>0,563 \$</b>	0,053 \$
Nouvelle-Écosse	0,155 \$	0,17 \$	0,00 \$	0,118 \$	0,10 \$	0,066 \$	<b>0,609 \$</b>	0,06 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	0,145 \$	0,17 \$	0,00 \$	0,145 \$	0,10 \$	0,073 \$	<b>0,633 \$</b>	0,062 \$
<b>Canada</b>	<b>0,149 \$</b>	<b>0,222 \$</b>	<b>0,016 \$</b>	<b>0,085 \$</b>	<b>0,10 \$</b>	<b>0,071 \$</b>	<b>0,642 \$</b>	<b>0,052 \$</b>

**Note :** Cela suppose que la réduction temporaire de taxe actuellement en vigueur à Terre-Neuve-et-Labrador expire, et que la taxe d'accise provinciale complète soit appliquée.

En 2030, les taxes moyennes payées sur un plein de 64 litres devraient s'élever à 41,11 \$, dont 3,36 \$ représentent la taxe sur la taxe.

Taxes sur un plein de 64 litres en 2030							
Province/Ville	Prix avant les taxes	Taxes provinciales	Taxes fédérales	Taxes carbone	Impact des taxes sur les taxes	Somme des taxes	Total
C.-B. hors Vancouver et Victoria	59,80 \$	9,28 \$	10,75 \$	11,52 \$	1,36 \$	31,55 \$	<b>91,35 \$</b>
Vancouver	62,21 \$	17,28 \$	11,27 \$	11,52 \$	1,76 \$	40,07 \$	<b>102,28 \$</b>
Victoria	67,84 \$	12,80 \$	11,33 \$	11,52 \$	1,54 \$	35,65 \$	<b>103,49 \$</b>
Alberta	62,77 \$	8,32 \$	10,82 \$	10,88 \$	1,28 \$	30,02 \$	<b>92,79 \$</b>
Saskatchewan	65,20 \$	9,60 \$	11,00 \$	10,88 \$	1,34 \$	31,48 \$	<b>96,68 \$</b>
Manitoba	67,17 \$	8,96 \$	11,02 \$	10,88 \$	1,26 \$	30,86 \$	<b>98,03 \$</b>
Ontario	62,47 \$	16,00 \$	10,52 \$	10,88 \$	3,00 \$	37,39 \$	<b>99,86 \$</b>
Québec (taux régulier)	59,75 \$	22,59 \$	11,57 \$	25,60 \$	6,63 \$	59,76 \$	<b>119,51 \$</b>
Montréal	59,47 \$	25,22 \$	12,13 \$	25,60 \$	6,92 \$	62,96 \$	<b>122,43 \$</b>
Nouveau-Brunswick	59,75 \$	15,73 \$	10,44 \$	10,88 \$	3,64 \$	37,05 \$	<b>96,80 \$</b>
Île-du-Prince-Édouard	69,57 \$	14,33 \$	10,85 \$	10,88 \$	3,41 \$	36,06 \$	<b>105,62 \$</b>
Nouvelle-Écosse	60,19 \$	17,48 \$	10,60 \$	10,88 \$	3,81 \$	38,96 \$	<b>99,15 \$</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	70,08 \$	18,59 \$	11,06 \$	10,88 \$	3,98 \$	40,53 \$	<b>110,61 \$</b>
<b>Canada</b>	<b>61,81 \$</b>	<b>16,01 \$</b>	<b>10,92 \$</b>	<b>31,63 \$</b>	<b>3,36 \$</b>	<b>41,11 \$</b>	<b>102,92 \$</b>

**Note :** Cela suppose que la réduction temporaire de taxe actuellement en vigueur à Terre-Neuve-et-Labrador expire, et que la taxe d'accise provinciale complète soit appliquée.

## Notes méthodologiques

Les prix sont basés sur les données de Kalibrate pour la deuxième semaine de juillet 2025 :

<https://charting.kalibrate.com>